



DR LUZI HITZ EST NOMME DIRECTEUR GENERAL DE PERILS AG

Zurich, le 21 avril 2009 - PERILS AG, une société indépendante établie à Zurich, créée pour collecter, agréger et distribuer des données d'assurance catastrophes naturelles en Europe, annonce la nomination du Dr Luzi Hitz au poste de Directeur Général.

M. Hitz, d'origine Suisse, est titulaire d'un master en Géologie et d'un doctorat en Géophysique. Il bénéficie de 14 ans d'expérience dans l'industrie de la réassurance. Après une expérience passée dans l'industrie minière et du pétrole, M. Hitz se lança dans la réassurance en 1995 pour Swiss Re, dans le groupe de recherche de risques sismiques. En 2001, il prit la tête de la division des «Catastrophe Risk Management» de Swiss Re à Hong Kong. Par la suite, il fut responsable des Traités Dommages pour la Chine.

En 2006, M. Hitz retourna en Suisse pour rejoindre le Groupe Glacier, une société internationale d'assurance et de réassurance, où il prit en charge le portefeuille international des Traités Dommages.

Pendant sa carrière, M. Hitz fut l'auteur de nombreux articles sur l'assurance des catastrophes naturelles dans des publications renommées.

M. Hitz dit : « Je suis enchanté et très fier d'être au cœur de cette importante initiative. Je suis convaincu que PERILS deviendra une référence indispensable pour notre industrie, et ira améliorer sensiblement la transparence et la compréhension des expositions catastrophes en Europe et au-delà. Cela va être d'avantage à la fois à l'offre et à la demande, créant une valeur économique qui sera la base du succès de PERILS. »

PERILS fournira à ses clients deux principaux produits, destinés à devenir à terme des indicateurs clés du marché de l'assurance de catastrophes naturelles :

1. Des données d'exposition « marché » (sommes assurées) segmentées par type de risque et par zone CRESTA.
2. Des estimations de pertes « marché » causées par des événements naturels majeurs. Ces pertes seront également segmentées par type de risque et zone CRESTA.

Les souscripteurs de PERILS bénéficieront des données d'expositions et des données de pertes. Pour illustrer cette approche PERILS propose de publier ses propres estimations de pertes causées par la tempête « Klaus » qui frappa l'Espagne et la France le 23 et 24 janvier 2009.

Les données et les estimations de pertes fournies apporteront une réelle plus-value au secteur des produits financiers d'assurance (ILS) et faciliteront l'accès, pour les assureurs et réassureurs, à une capacité additionnelle de couverture contre les événements naturels extrêmes.

Page 2 de DR LUZI HITZ EST NOMME DIRECTEUR GENERAL DE PERILS AG

Un chiffrage des pertes « marché » plus transparent facilitera également l'élaboration d'indices robustes et fiables de déclenchement de couverture et ce, tant pour des structures de type «Catastrophe Bond» ou «Industry Loss Warranties» (ILWs) que pour d'autres produits financiers.

PERILS est né d'une initiative collective du marché de l'assurance et possède une structure de gouvernance garantissant l'indépendance de la société vis-à-vis du marché. Afin de s'assurer que les intérêts de l'ensemble des acteurs du marché soient représentés, le conseil d'administration de PERILS sera composé à la fois de représentants de ses clients et de ses actionnaires. De plus, la protection de l'intégrité et de la confidentialité des données fournies par les assureurs sera assurée par une infrastructure et une méthode d'agrégation robustes d'une part, et par des clauses contractuelles de confidentialité d'autre part.

###

Plus d'informations sur le site Internet www.perils.org

Contact Relations Publiques

Nigel Allen
Allen & Clapham
+44 7988 478824
allen.nigel@gmail.com

